



L'information de la Chambre d'Agriculture des Ardennes

Avril 2018

Oui, la formation tout au long de la vie, en fonction des projets, des envies, des besoins permet d'avancer mieux.

Oui, la Chambre d'agriculture des offre formations Ardennes les demandées, proposées, nécessaires, de grande qualité.

Oui, les organismes de formation proposent des parcours de formation qui essaient de convenir au plus grand nombre.

Oui, les organismes agricoles produisent beaucoup d'efforts pour répondre aux sollicitations de formation et préparer

C'est bien d'avenir qu'il s'agit, avenir de notre profession, certes, mais de votre avenir individuel également.

Posez-vous la question tous les ans vers le début de l'année au moment des vœux : je me souhaite une bonne année et je vais me former car j'ai des choses à réfléchir, à améliorer.

Faites votre parcours de formation!

Laurent MANGEART, Élu de la Chambre d'Agriculture des Ardennes





et de Promotion Agricole) 2 établissements privés

2 CFPPA (Centre de Formation Professionnelle

2 lycées agricoles publics

(Saint-Laurent et Rethel) avec:

2 CFA (Centre de Formation des Apprentis)

(Maison Familiale et Rurale de Lucquy et Rural Notre-Dame *Maubert-Fontaine)*

FORMATION

INITIALE

5 domaines de formation initiale (Production et Gestion de l'Entreprise, Environnement, Nature & Forêt, Activités hippiques, Agroalimentaire & Services à la personne en milieu rural)

Plus de 20 dipômes préparés (de la 4ème à la Licence Pro) avec un taux de réussite de 85% et un taux d'insertion de 83% en 2016



1027 élèves, étudiants et apprentis (55% de garçons et 45% de filles) en 2016 (10% d'enfants d'agriculteurs)

La formation professionnelle, outil fondamental pour le développement des entreprises

L'enseignement agricole initial offre une grande diversité de parcours de formation allant de la 4ème au doctorat. Ces formations préparent aux métiers de l'agriculture mais couvrent également des secteurs d'activité variés tels que la production, la transformation en agroalimentaire, les activités hippiques, la gestion et l'aménagement des espaces naturels, la forêt ou encore les services à la personne en milieu rural. La plupart des agriculteurs ont suivi une formation initiale de ce type avant de s'installer ou d'être embauchés dans une exploitation, mais ils sont peu nombreux à continuer de se former par la suite. Pourtant, la formation continue reste le meilleur moyen de s'adapter aux mutations du secteur en acquérant de nouvelles compétences.

La Chambre d'Agriculture des Ardennes, par son activité de formation, contribue activement au renouvellement des générations, au développement de nouvelles pratiques et à l'innovation en agriculture. Elle est en effet le 1er organisme de formation des agriculteurs et propose principalement de la formation continue pour le développement constant des compétences.

La formation dans les Ardennes en chiffres clés



20% des actifs non salariés suivi en 2017 une formation (2 jours en moyenne) dans les domaines de la réglementation, des ressources humaines et des techniques animales et végétales.

500 Près de stagiaires ont participé aux formations proposées par Chambre d'Agriculture des Ardennes en



demandeurs d'emploi, inadéquation formation/emploi ont bénéficié d'une formation en milieu agricole en 2016.*

*Tout exploitant a la possibilité d'accueillir sur son exploitation des personnes en formation d'insertion sur une courte durée (15 jours environ). Cela permet aux stagiaires de découvrir le milieu agricole et pourquoi pas de décider par la suite de suivre une véritable formation dans le domaine qui les intéresse.

ZOOM SUR...

La formation en apprentissage

L'apprentissage, c'est l'alliance d'une formation théorique en CFA (Centre de Formation d'Apprentis) et d'une formation pratique en entreprise.

En tant qu'agriculteur, pourquoi m'engager dans l'apprentissage?

- ✓ Transmettre sa passion, son métier à un jeune et l'accompagner dans son projet professionnel
- Préparer l'avenir de votre entreprise en formant votre futur salarié ou associé potentiel
- Faire face à une augmentation de la charge de travail

194 apprentis formés ans les CFA des Ardennes en 2017 dont environ **80%** non issus du milieu agricole

Environ 30% sont



Nos formations p.4 Agenda p.4



Enjeux et opportunités de la formation continue en milieu agricole

La formation continue, c'est quoi?

La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir des savoirs et savoir-faire nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. C'est ur droit individuel inscrit dans le Code du Travail qui concerne les personnes déjà entrées dans la vie active et qui ont donc quitté la formation initiale.

Elle permet de continuer à se former pour améliorer ses compétences, s'adapter aux mutations (ex : nouvelles technologies), aux nouvelles pratiques ou méthodes appliquées en entreprise. La formation continue permet également reconversion professionnelle.

Ils témoignent...

Formation « Coûts de production >

Mise en place depuis 2013, la

formation concerne les éleveurs

laitiers et allaitants. Elle leur permet

d'analyser et de comparer leurs

résultats techniques et économiques,

d'échanger sur leurs pratiques, leurs

choix techniques et stratégiques mais

également d'identifier des marges de

progrès et de bâtir un plan d'action

pour améliorer leur rentabilité.

114 agriculteurs formés depuis 2013

Taux de satisfaction 2017: 84%

dont **12** en 2017

En chiffres clés...



- ✓ Accroitre la performance durable de son
- ✓ Favoriser la compétitivité et le
- ✓ Approfondir ses acquis / se spécialiser
- ✓ **Dynamiser** sa motivation et/ou celle de ses salariés (ex : nouvelles missions)
- **✓ Changer** de métier



Guillaume NOIZET Président des eunes Agriculteurs des Ardennes

« La formation est une des bases de la réussite de toute entreprise »

Dans un monde en évolution permanente, "rester à la page" est plus que nécessaire, que cela soit en terme de technique ou de gestion.

Or, qui dit formation, dit besoin en temps. Nous savons tous que dans notre métier se libérer du temps n'est pas toujours facile. Mais ne l'oubliez pas des outils sont à notre disposition pour cela, comme le service de remplacement!

Enfin en tant que représentant des jeunes, je vous rappelle également que nos exploitations sont des lieux de formation à part entière pour des stagiaires, apprentis... Pensez à eux !!

TEMOIGNAGE

Pascal TURQUIER Responsable du service HOMME de la Chambre d'Agriculture

L'enjeu de la formation continue des exploitations

La production agricole connait des mutations et des adaptations fortes et de plus en plus rapides : compétitivité mondiale, adaptation des techniques de production et baisse des produits phytosanitaires, réglementation environnementale accrue, réforme de la PAC... Comprendre et intégrer ces mutations est essentiel pour conserver et renforcer la compétitivité de son entreprise. La formation continue des chefs d'exploitation et de leurs salariés est sans doute le levier majeur pour accompagner

Pourtant aujourd'hui seul un agriculteur sur six suit une action de formation par an. Et cet agriculteur qui suit une formation en suit de plus en plus ; il reconnait ainsi l'importance d'actualiser régulièrement ses connaissances et d'en acquérir de nouvelles. Par contre, les cinq autres ne viennent jamais en formation; ainsi l'écart technique et économique se creuse entre les agriculteurs

Aujourd'hui, il est indispensable que chacun d'entre vous investisse ce champ. Des aides existent pour faciliter votre départ en formation (crédit d'impôt, service de remplacement...) et vous pourrez en prendre connaissance dans ce Chambr'Info. La Chambre d'Agriculture se tient à votre disposition si vous avez des questions.

Au plaisir de vous retrouver en formation!



TEMOIGNAGE

s clés de la réussite »

Cette formation est proposée depuis

Pour faire face au prix bas du lait, la bonne gestion des charges de l'exploitation est essentielle et c'est ce que nous apprend cette formation. On nous propose diverses pistes pour améliorer notre coût de production et un suivi est mis en place après la formation ce qui est particulièrement

David HOLLERTT

SIGNY-LE-PETIT

GAEC de la Champagnerie

J'ai notamment pu constater que l'autonomie fourragère par exemple est piste d'economie importante poi faire face au coût alimentaire. Les investissements dans le matériel d'élevage ont aussi un fort impact sur le coût de production. Et sur ma propre exploitation le fait d'élever une race Montbéliarde, avec de bons taux (protéiques et matières grasses), a un effet direct sur le prix de vente du lait. Ainsi, avec du lait produit à l'herbe et des installations amorties, mon prix de revient devient plus compétitif que celui d'autres éleveurs. »

2009 aux agriculteurs en société et aux agriculteurs avant un projet d'association ou de travail en commun. Son objectif est de les sensibiliser à l'importance des relations humaines, de définir ce qu'ils

souhaitent construire avec leur(s) associé(s) et de leur faire comprendre la nécessité d'établir des règles de bon fonctionnement.

En chiffres clés...

420 agriculteurs formés depuis 2009 dont **57** en 2017 & **21** depuis début 2018

Taux de satisfaction 2017: 73%



Je dis souvent : « Même pour les choses qui paraissent évidentes, ça va toujours mieux en le disant! La formation "Travailler ensemble» me l'a

LE MONT DIEU

Arnaud FAUCHERON

GAEC du Moulineau

confirmé : j'ai pu découvrir la perception que mes futurs associés ont de leur métier et du rôle de chacun sur

l'exploitation et je leur ai également fait connaitre la mienne. Nous sommes tombés d'accord sur le fait qu'une bonne communication entre nous serait la base d'un travail commun efficace. Nous avons donc mis en place un rendez-vous hebdomadaire qui nous permet de faire le point sur les travaux en cours et notre état d'esprit.

Pour certains ça peut paraitre une perte de temps, mais tout compte fait, c'est toujours du temps gagné! Je sais que je referai bientôt cette formation à l'occasion de l'arrivée d'un nouvel associé sur l'exploitation. Je suis enthousiaste, car je suis sur que je vais à nouveau apprendre des choses... Et une piqure de rappel ne fait jamais de mal!»

Des solutions concrètes pour se former en continu

Plusieurs acteurs peuvent vous accompagner afin de favoriser votre départ en formation

Les financeurs

Vous êtes agriculteur(trice), conjoint collaborateur, aide familial, entrepreneur du paysage ou cotisant de solidarité?

Chaque année, vous versez à la MSA une contribution financière obligatoire pour la formation. **VIVEA** (Fonds pour

la Formation des Entrepreneurs du Vivant) en assure la gestion et la mutualisation. Cette contribution vous permet de bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle de vos frais de formation Chaque agriculteur dispose ainsi de 2.000€ maximum de prise en charge par an pour se former.

La majorité des formations proposées par la Chambre d'Agriculture des Ardennes est référencée par VIVEA. Pour toute autre formation spécifique non référencée, VIVEA peut, sous certaines conditions, la financer sur demande.



Vous êtes en démarche d'installation ou vous vous êtes installé très récemment ?

VIVEA peut prendre en charge totalement ou en partie la formation des créateurs et repreneurs d'entreprise (si ces personnes ne bénéficient pas d'un financement par un autre fonds). Les personnes en démarche d'installation doivent présenter une attestation, remise par le Point Accueil Installation (PAI), le Centre d'Élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP) ou un organisme public qui soutient les démarches d'installation. Par ailleurs, les nouveaux installés sont considérés comme des contributeurs à jour de leur contribution au cours de l'année de leur installation et de la suivante, sous réserve de fournir à VIVEA une attestation de la MSA.

L'État accorde un Le crédit crédit d'impôt aux d'impôt chefs d'entreprise formation qui suivent des formations.

Le montant du crédit d'impôt est égal au

produit du nombre d'heures passées en formation par le(s) chef(s) d'entreprise (dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise) par le taux horaire du SMIC (soit 9,76€ au 31 décembre 2017). La Chambre d'Agriculture peut délivrer aux stagiaires l'ensemble des pièces nécessaires pour bénéficier de ce crédit d'impôt formation.

Plus d'informations : https://www.service-public.fr/ professionnels-entreprises/vosdroits/F23460

•••••

Certaines formations peuvent bénéficier de financements complémentaires via d'autres partenaires financiers:







Les financements couvrent rarement la totalité du coût réel de la formation (conception, animation des sessions et gestion par le centre de formation), une participation stagiaire est donc demandée.

Vous êtes salarié(e) de l'agriculture ou du paysage?

Les formations de salariés agricoles d'entreprises de moins de 20 salariés peuvent être prises en charge par le FAFSEA (Fonds national d'Assurance

Formation des Salariés et des Exploitations et entreprises Agricoles) : il peut prendre en charge 45% du coût pédagogique et des coûts annexes, après la réception du dossier de demande de remboursement.







Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles 6 mois pour former un nouveau collaborateur 6 mois pour développer un projet

- **Intégrer un demandeur d'emploi** pendant 6 mois (statut de stagiaire de la formation professionnelle)
- 2 Confiez-lui le développement et la concrétisation d'un projet ou d'une nouvelle activité
- 3 Vous bénéficierez pour le former d'un chéquier formation d'un montant de 1.500€ qui permettra à votre stagiaire d'obtenir le titre d'« Entrepreneur de petite entreprise »
- 4 Vous serez accompagné en amont et pendant les 6 mois du dispositif

Contact: Claire PIGNON 03.24.36.64.54 Plus d'informations: https://www.ardan.fr

Les Ardennes disposent d'un service de remplacement qui facilite le départ en formation des agriculteurs.

Une trentaine d'agents composent le Service de Remplacement des Ardennes. Ce sont des salariés qualifiés, capables de prendre en main une exploitation au pied levé et de s'adapter aux différentes situations rencontrées. Ils garantissent ainsi

la continuité des travaux sur les exploitations ardennaises. Le Conseil Départemental et le CASDAR (Compte d'Affectation Spéciale « Développement Agricole et Rural ») financent cette action. Ainsi, un agriculteur qui s'absente pour suivre une formation règle 8€/h de remplacement au lieu de 22€/h (5€/h pour une jeune agriculteur).

Le Service

de

Remplacement

C'est important pour nous suivre des formations ; cela nous permet de sortir de notre quotidien, d'échanger avec d'autres producteurs, de prendre du recul et d'être efficace dans notre travail. Et nous sommes très satisfaits de notre agent de remplacement, nous partons nous former l'esprit serein. Le tarif est avantageux, il ne faut pas qu'il augmente pour rester intéressant, nous ne pourrions pas nous former à n'importe quel prix.

Service Emploi 08 service.emploi@fdsea.fr ou 03 24 58 36 95



Publication de la Chambre d'Agriculture des Ardennes Directeur de la publication : Benoît DAVE, Président de la Chambre d'Agriculture Rédaction en chef : Christian DICHAMP, Directeur de la Chambre d'Agriculture Rédaction: Collaborateurs Chambre d'Agriculture

Conception: Mathilde ROMAIN, Marlène PETIT Crédits photo : Réseau des Chambres d'Agriculture - Adobe Stock Impression: Sopaic Repro, 08000 Charleville-Mézières, 3000 exemplaires Dépôt légal : Avril 2018

Entreprendre, innover, s'adapter...



VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE,



LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION



Pour des projets qui sorteut de Terre.

ont été satisfaits

du conseil qu'ils ont

reçu

Notre volonté est d'être au service de vos projets, de vos ambitions et de la performance durable de l'agriculture et des territoires. C'est pourquoi nous attachons beaucoup d'importance à la formation professionnelle qui est un outil fondamental favorisant la compétitivité et le développement de vos exploitations. Se former, c'est acquérir ou développer des compétences techniques, apprendre à maîtriser les différents outils disponibles, ou encore bénéficier de méthodes stratégiques pour dégager des pistes d'amélioration du revenu ou d'activité.

Notre objectif est donc de rendre les exploitations autonomes et performantes, de leur apporter toutes les clés pour évoluer dans ce contexte difficile de crises successives.

Formation Travailler ensemble: les clés de la réussite

Sensibiliser à l'importance des relations humaines dans la pérennité des sociétés et comprendre la nécessité d'établir des règles de bon fonctionnement.

Formation le 18 avril

Renseignements et inscriptions auprès de Caroline BERNARD 03.24.56.58.32

Formation *Optimiser la gestion de ses* activités de diversification

Maîtriser son temps de travail et équilibrer son temps personnel et professionnel. Accroître son efficacité grâce à des outils de gestion du temps et d'organisation.

Formation le 24 avril

Renseignements et inscriptions auprès de Claire PIGNON 03.24.36.64.54

Formation *Gérer son pâturage*

Formation pour connaître les principales règles de décision au pâturage, réaliser un planning prévisionnel, procéder à des ajustements en cours de campagne ou encore utiliser l'herbomètre pour mesurer un stock d'herbe disponible.

Formation le 25 avril

Renseignements et inscriptions auprès de Marion ANDREAU 03.24.33.89.64

Déclaration PAC 2018, la Chambre d'Agriculture à vos côtés! Du 1er avril au 15 mai 2018

Plusieurs formules à votre disposition :

- Effectuez votre télédéclaration avec l'aide d'un conseiller: Forfait de base 1h à 120 € HT (35 € par
- Faites vérifier la conformité de votre dossier avant validation de votre télédéclaration : 100€ HT la vérification

Pour sécuriser votre dossier, prenez rendez-vous, au: 03.24.33.71.26 ou 03.24.33.71.16

GÉRER SON EXPLOITATION AGRICOLE

- Bâtir son **projet de** transmission
- Concevoir son **DUER**
- Construire son **projet**
- d'aménagement paysager - Elaborer le bilan sanitaire de
- votre troupeau en ligne
- **Gérer son troupeau** en ligne
- Obtenir son Certiphyto: décideur en exploitation agricole
- Obtenir son Certiphyto:
- Obtenir son Certiphyto:
- travaux et services - Optimiser l'organisation de
- son bureau - Optimiser son parcellaire :
- pourquoi pas vous?
- Préparer son installation : stage 21 heures
- Urbanisme : quels enjeux pour votre exploitation?
- **ORGANISER SEREINEMENT LE TRAVAIL SUR SON EXPLOITATION** Bien négocier pour bien acheter - Construire et améliorer les relations de travail en groupe Donner un second souffle à son projet professionnel - Optimiser les relations avec son salarié : manager et communiquer - Organiser son travail sur son exploitation - Travailler ensemble : les clés

ÊTRE PLUS PERFORMANT

conseillers ont été traitées en moins de

5 jours

- bonnes conditions 🛚 🛲

- agroforesterie 🚙



MÉTHODES ALTERNATIVES

- **Découvrir** la **phyto**aromathérapie en élevage
- Gérer alternativement son **parasitisme**
- Observer pour déceler les erreurs d'alimentation: méthode AGDAR
- Ostéopathie bovine : apprendre les gestes de base
- Reconnaître les **plantes médicinales** de son terroir
- Se former à l'**agriculture de** conservation 🛷
- **Se perfectionner** dans la phyto-aromathérapie en élevage
- S'initier à la **géobiologie** 🧼
- S'initier à l'**homéopathie** en élevage

produits et la rendre plus efficace



COMMERCIALISER **ACCUEILLIR** A quel prix **vendre mes produits**

- fermiers?
- Accueillir des groupes sur son
- Bien **étiqueter ses produits**
- Connaître les bases de l'hygiène alimentaire 🛭 🚥
- animer et fidéliser sa clientèle - Maîtriser la **logistique de ses** 🕡
- diversification agricole
- Mettre au point sa **stratégie de**
- Mettre en place son **plan de** maîtrise sanitaire
- sa communication digitale
- Optimiser la **gestion de ses** activités de diversification
- circuits-courts
- **Vendre** ses produits à des intermédiaires



Chambre d'Agriculture des Ardennes 1 rue Jacquemart Templeux - CS70733 - 08013 Charleville-Mézières Cedex Tél: 03 24 56 89 40 - Fax: 03 24 33 50 77 - Mail: cda.08@ardennes.chambagri.fr